



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 8 juillet

**Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK
MAZZER**

**date de la convocation du Conseil Municipal :
03/07/2026**

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI – NELLY BERNIER – ROMUALD DELCOURT – JULIE CHIARADIA – ~~GUILLAUME BOULBIN~~ – ISABELLE ANDREAZZA – MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL – SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – EMILIE RIVIERE – ~~CYRIL CABIAC~~ – SABINE BARRE – JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – MARINA LIM – GUILLAUME DEMIAUTTE – ~~PASCAL DE SERMET~~ – ~~FABIENNE VASSALO~~ – CLAUDE DULIN – MAGALIE CAMINADE

ABSENTS : PASCAL DE SERMET – FABIENNE VASSALLO

PROCURATION :

MME CAMINADE AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN
M. BOULBIN AYANT DONNE POUVOIR A M. DEMIAUTTE
M. CABIAC AYANT DONNE POUVOIR A MME TREVISIOL

OBJET

Madame Nathalie GALLO a été élue secrétaire,

**Tarification
ALSH**

Monsieur DELCOURT rappelle la grille tarifaire ALSH
au 01/10/2025 :

TARIFS CAF et MSA	ALSH Journée avec repas et goûter	ALSH ½ Journée avec repas	ALSH ½ Journée sans repas
QF ≤ 650	4,65 €	4,55 €	2,90 €
650 < QF ≤ 705	6,25 €	5,65 €	3,50 €
705 < QF ≤ 856	7,24 €	7,05 €	4,90 €
856 < QF ≤ 900	9,10 €	7,75 €	5,60 €

AR Prefecture

047-214700692-20260708-D2026070803-DE
Reçu le 16/07/2026

900 < QF ≤ 1 000	10,30 €	8,40 €	6,25 €
1 000 < QF ≤ 1 100	10,34 €	9,50 €	6,85 €
1 100 < QF ≤ 1 200	12,00 €	10,10 €	7,35 €
QF > 1 200 Et QF Inconnu	13,40 €	11,25 €	8,50 €

Tarifs ALSH résidents hors commune : majoration de 20%

A ce jour il n'existe pas de tarification spécifique correspondante à la journée ALSH sans repas.

Il est à noter que lors des sorties extérieures, les familles apportent leurs propres pique-niques ; cependant elles sont tout même facturées du repas (la tarification « ALSH, journée avec repas et goûter »).

Il est donc proposé au conseil d'établir une nouvelle tarification « ALSH Journée sans repas » calculé sur la base de la tarification « ALSH, journée avec repas et goûter » défalquée du tarif du repas sur la base tarifaire en vigueur à ce jour :

TARIFS CANTINE	
QF	Tarifs
QF ≤ 650	2,65 €
650 < QF ≤ 705	2,85 €
705 < QF ≤ 856	3,10 €
856 < QF ≤ 900	3,35 €
900 < QF ≤ 1 000	3,45 €
1 000 < QF ≤ 1 100	3,70 €
1 100 < QF ≤ 1 200	3,85 €
QF > 1 200	3,95 €
QF inconnu & non-allocataire	3,95 €

Il en découle également une mise à jour de la ½ journée sans repas afin que la ½ journée facturée ne soit pas plus cher que la journée complète ; un calcul identique au précédent consistant à déduire le repas de la ½ avec repas est proposé

Monsieur DELCOURT propose donc la nouvelle grille tarifaire prenant en compte cette nouvelle tarification « ALSH, Journée sans repas

AR Prefecture

047-214700692-20260708-D2026070803-DE
Reçu le 16/07/2026

TARIFS CAF et MSA	ALSH Journée <u>Avec repas</u> Et goûter	ALSH Journée <u>Sans repas</u>	ALSH ½ Journée <u>avec repas</u>	ALSH ½ Journée <u>sans</u> <u>repas</u>
QF ≤ 650	4,65 €	2,00 €	4,55 €	1,90 €
650 < QF ≤ 705	6,25 €	3,40 €	5,65 €	2,80 €
705 < QF ≤ 856	7,24 €	4,14 €	7,05 €	3,95 €
856 < QF ≤ 900	9,10 €	5,75 €	7,75 €	4,40 €
900 < QF ≤ 1 000	10,09 €	6,64 €	8,40 €	4,95 €
1 000 < QF ≤ 1 100	10,34 €	6,64 €	9,50 €	5,80 €
1 100 < QF ≤ 1 200	12,00 €	8,15 €	10,10 €	6,25 €
QF > 1 200	13,40 €	9,45 €	11,25 €	7,30 €
QF Inconnu & Non-allocataire	13,40 €	9,45 €	11,25 €	7,30 €

La majoration de 20% pour les résidents hors commune reste en vigueur sur l'ensemble des tarifs mentionnés ci-dessus.

Cette nouvelle tarification prend effet à compter du 06/07/2026

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de valider la tarification comme présentée ci-dessus ;
- d'indiquer que cette nouvelle tarification prendra effet au 6 juillet 2026.

AR Prefecture

047-214700692-20260708-D2026070803-DE
Reçu le 16/07/2026

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 8 juillet 2026

La secrétaire



Nathalie GALLO

Le Maire



Patrick MAZZER